

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

Objet :

Modification du Tableau
de l'effectif communal

N° : D - 2022 - 07 - 04 - 11

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le 15 JUL. 2022

ID : 034-213401359-20220704-D2022_07_04_011-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault, le 12 JUL. 2022
Et publication ou notification
Du 15 JUL. 2022
Le Maire :



Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Thierry LOPEZ, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Olivier MONROS.

Procurations : M. Bernard GUERRERE à M. René COUSIN, Mme Géraldine ESCANDE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Solène PELLE à M. Olivier MONROS, M. Julien RIBES à M. Yann RAMIREZ.

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 6 Décembre 2021, régularisant le tableau de l'effectif communal et précise qu'il convient d'ajouter un poste d'ATSEM non permanent à temps complet pour un accroissement temporaire d'activité au sein de l'école maternelle.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après en avoir délibéré,

APPROUVE, par 23 voix pour dont 6 procurations, le tableau comme suit :

Personnel permanent à temps complet :

- 1 Attaché principal territorial
- 1 rédacteur principal 1^{ère} classe
- 1 Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques princ 2° cl.
- 2 Adjoint administratif principal 1° classe
- 2 Adjoints administratifs principaux 2° classe
- 1 Adjoints administratif territorial
- 2 Brigadiers chef principaux
- 1 Animateur principal 1° classe
- 1 Animateur territorial
- 3 Adjoints d'animation principaux territoriaux 2° classe
- 1 Adjoints d'animation principaux territoriaux 1° classe
- 1 Ingénieur territorial
- 2 Techniciens principaux 1^{ère} classe
- 2 Agents de maîtrise principaux
- 6 Adjoints techniques principaux 1° classe
- 4 Adjoints techniques principaux 2^{ème} classe
- 3 Adjoints techniques territoriaux

Personnel permanent à temps non complet :

- 1 Adjoint technique (à raison de 20h/semaine)

Personnel non permanent / vacataires :

- 2 Assistants d'enseignement artistiques à temps incomplet
- 2 Adjoints techniques territoriaux
- 1 ATSEM à temps complet

Personnel sous contrat aidé par l'Etat / CDD temps complet :

- 6 Contrats PEC 20h pouvant être complétés selon besoins des services
- 1 Adjoint technique territorial

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-François GUIBBERT

